
**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 20 février 2004
(convocation du 9 février 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Février Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. DUCHENE Michel	Mme DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. ROUSSET Alain à Mme CARTRON Françoise	M. JOUVE Serge à M. JAULT Daniel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. LOTHAIRES Pierre à M. QUANCARD Joël
M. BENOIT Jean-Jacques à M. ANZIANI Alain	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain	M. MERCHERZ Jean à Mme WALRYCK Anne
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. DAVID Jean-Louis à M. VALADE Jacques	M. QUERON Robert à M. CANIVENC René
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme TOUTON Elisabeth
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice	

Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 h 00)
Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 h 30)
Mme CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 15)
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 00)

LA SEANCE EST OUVERTE

**M.I.N. de Bordeaux-Brienne - Exercice 2004 - Budget Prévisionnel de la Régie -
Adoption**

Monsieur FAVROUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Suite à la délibération du Conseil d'Administration du M.I.N. intervenu le 6 juin dernier portant sur le débat d'orientation budgétaire de l'exercice 2004 conformément aux articles R. 2221-36 et R. 2221-78 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été établi le budget prévisionnel de la Régie au titre de cet exercice.

Ce budget intègre les importantes évolutions constatées dans le cadre du Marché d'Intérêt National au cours des derniers exercices, parmi lesquelles la création de l'espace de commercialisation en plantes et fleurs, l'accueil de nouveaux opérateurs, l'extension d'immeubles existants ou encore la rénovation de bâtiments anciens, comme l'ancien immeuble de la Sica Maraîchère Bordelaise qui, après réhabilitation, a permis le développement d'activités nouvelles.

En outre, le budget prend en compte la nécessité pour la Régie de faire face à terme à ses futures obligations économiques vis-à-vis de la Communauté Urbaine de Bordeaux en matière d'investissements liés à la réhabilitation générale de la grande halle du M.I.N.

C'est ainsi qu'aux termes du dispositif retenu tenant compte des références notamment validées par la Trésorerie Générale, la Régie devrait être amenée à reverser une dotation annuelle à la Communauté Urbaine à l'issue des travaux de l'ordre de 5 % du coût réel hors taxes de ces derniers, subventions déduites.

Enfin, il y a lieu de limiter au maximum des possibilités l'évolution des redevances versées par les opérateurs du Marché d'Intérêt National, en tant qu'entités du secteur économique et commercial, dont la performance doit être facilitée au mieux.

Le budget prévisionnel présenté respecte les critères précités en fonction de la meilleure harmonisation possible, et s'équilibre en dépenses et recettes à 2.558.850 €, soit :

- section exploitation	2.435.350 €
- section investissements	123.500 €

Il est précisé que pour la quatrième année consécutive cet équilibre budgétaire est atteint sans versement de fonds de la part de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

L'augmentation des redevances des opérateurs est limitée à 1,9 % et porte sur les concessions d'emplacement de commercialisation ainsi que les entrepôts, exception faite de ceux qui font l'objet d'une augmentation prenant en compte un indice de référence contractuel.

Indépendamment, une augmentation limitée exceptionnelle de 2,85 % est pratiquée au titre des besoins générés par l'investissement, lié à la réhabilitation de la grande halle et évoqué plus haut.

Les mouvements budgétaires de l'exercice, en dépenses et en recettes, sont mentionnés au tableau ci-dessous. Le budget et les tableaux d'appréciation y relatifs concernant l'évolution au cours des 7 derniers exercices ainsi que la répartition des charges et produits sont ci-annexés.

	Mouvements budgétaires		Mouvements réels		Mouvements d'ordres	
	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Investissements	123.500	123.500	103.500	8.500	20.000	115.000
Exploitation	2.435.350	2.435.350	2.320.350	2.415.350	115.000	20.000
TOTAUX	2.558.850	2.558.850	2.423.850	2.423.850	135.000	135.000

Ce budget a été adopté par le Conseil d'Administration du M.I.N. lors de sa séance du 23 décembre 2003.

Nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter le budget prévisionnel de la Régie pour l'exercice 2004.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 février 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-PIERRE FAVROUL

